



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 2 octobre 2024

L'Institut national de la propriété industrielle et l'Agence Universitaire de la Francophonie nouent un partenariat



Crédit : Philippe Zamora pour l'INPI

En amont du XIX^e Sommet de la Francophonie accueilli en France, Pascal Faure, Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), et Prof. Slim Khalbous, Recteur de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), ont signé un accord de partenariat le 2 octobre, à l'occasion du lancement de l'Alliance francophone de la propriété intellectuelle à Paris. Cet accord établit les modalités de collaboration entre l'INPI, l'office français de la propriété industrielle en charge de la délivrance des titres et de l'accompagnement des entreprises, et l'AUF, le premier réseau universitaire au monde. Ce partenariat sera d'une durée initiale de quatre ans.

A travers cet accord-cadre, les deux institutions s'entendent pour renforcer leurs synergies autour de thématiques prioritaires telles que la promotion de la propriété intellectuelle, la formation et la valorisation de la recherche et de l'innovation.

Parmi les actions de coopération prévues :

- Les Centres d'Employabilité Francophones (CEF) de l'AUF, ainsi que son programme ENTREPRENDRE, seront des plateformes privilégiées pour sensibiliser les étudiants et chercheurs aux enjeux de la propriété intellectuelle ;
- L'AUF intégrera les cours en ligne (MOOC) de l'INPI sur la propriété intellectuelle dans les programmes de formation de son programme ENTREPRENDRE ;
- L'AUF s'appuiera sur l'expertise de l'INPI pour renforcer l'offre de formation et d'accompagnement en matière de propriété intellectuelle auprès de ses établissements membres.

L'Alliance francophone de la propriété intellectuelle

Ce partenariat s'inscrit dans la dynamique de l'Alliance francophone de la propriété intellectuelle, un réseau stratégique qui fédère les acteurs majeurs de la propriété intellectuelle dans l'espace francophone. Officialisée le 2 octobre 2024, cette nouvelle Alliance constitue un réseau unique favorisant le partage d'expertise et de ressources francophones en matière de propriété intellectuelle à l'échelle internationale. Elle ambitionne également de devenir une sphère d'influence pour promouvoir et renforcer l'utilisation du français comme langue de travail au sein des écosystèmes de l'innovation dans l'espace francophone. Ce partenariat avec l'AUF contribuera à renforcer son rôle dans l'espace francophone.

A propos de l'INPI

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) est un acteur majeur de l'innovation et de la création en France. Il délivre les titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles), et agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de formation.

L'INPI est l'opérateur du guichet unique pour les formalités d'entreprises (créations, modifications, cessations) et du Registre national des entreprises. Il assure la diffusion des données sur les entreprises et la propriété industrielle. L'INPI participe activement à l'élaboration du droit dans les domaines de la propriété intellectuelle, du soutien à



l'innovation et à la compétitivité des entreprises, et de la lutte contre la contrefaçon, en France et à l'international. Enfin, l'INPI assure l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles.

L'INPI est un établissement public autofinancé, placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle.

A propos de l'AUF

Crée en 1961, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) est aujourd'hui le premier réseau universitaire au monde avec plus de 1000 membres : universités, grandes écoles, et centres de recherche dans près de 120 pays.

Révélateur du génie de la Francophonie scientifique à travers le monde, l'AUF est une organisation internationale à but non lucratif. Elle agit pour un meilleur développement des systèmes éducatifs et universitaires : « penser mondialement la francophonie scientifique et agir régionalement en respectant la diversité ».

Contacts presse AUF : Aurélie VERNEAU – aurelie.verneau@auf.org +33 (0) 1 44 41 18 38

INPI : Blandine Guyon – bguyon@inpi.fr - 06 40 63 50 20